

## INTERVENTION DE LA REUNION DU COLLECTIF du 2 novembre 2015

Lors de la dernière réunion de notre collectif le 20 octobre, nous n'étions que 21 présents, sans doute à cause, au même moment, d'une réunion sur la création d'une mutuelle communale, mais nous avons fait le bilan de l'action du 17 octobre, bilan plutôt positif tant en terme de participation, près de 250 personnes dont des élus, que du nombre de pétitions remises (1700 signatures) aux muets représentants du groupe La Poste, dont un, ça ne s'invente pas, est pourtant responsable communication.

Nous avons également décidé de l'élaboration d'un courrier à l'attention de Madame VASSALLO, directrice régionale du groupe La Poste afin d'obtenir une réponse à nos attentes; ce courrier nous le souhaitons co-signé par la municipalité, malheureusement, je passe sur les détails, cela n'a pas été possible. Le 30 octobre après huit jours d'attente nous avons enfin reçu une réponse et quelle réponse !!

Celle-ci commençant par, je cite: « J'ai pris acte de la pétition d'une partie des habitants », il me semble que lorsqu'on a été destinataire d'une pétition de plus de 1700 signataires pour un village qui compte 1400 boîtes à lettres et qu'un rassemblement de protestation de près de 250 personnes a eu lieu on ne commence pas par ces termes, certes factuels, mais surtout, c'est en tout cas mon avis, empreints de mépris.

Mais ce n'est pas tout puisque cette dame poursuit en indiquant que « le développement du numérique entraînant une baisse de fréquentation des bureaux de poste ainsi que de nombreux commerces le nombre d'opérations réalisées en bureau de poste diminue et que donc le groupe La Poste cherche à adapter son réseau de points de contacts et à garantir la meilleure efficacité économique et sociale tout en assumant les quatre missions de service public qui lui sont confiées par l'état », elle ne les cite d'ailleurs pas ces quatre missions ; quant à garantir l'efficacité sociale des nouvelles dispositions, je vous en laisse juge. Nouvelle révélation ! La baisse d'activité serait maintenant de plus 30% depuis 2011, ce qui entraîne un passage de 25 h 30 d'ouverture à 17 h 30, compensées par une ouverture plus tôt le matin, il est vrai que lorsqu'on est astreint à une prise de travail à Avignon ou ailleurs à 7h 30 ou 8h le passage de 9 h à 8 h30 de l'heure de l'ouverture du bureau de poste est essentiel, idem pour les personnes qui ont besoin de soins ou ne peuvent se déplacer le matin.

Madame VASSALLO explique ensuite « que le bureau de poste est fermé les après-midi et le samedi matin qui étaient les périodes les moins fréquentées ». Nous serions curieux de connaître les chiffres de fréquentation du samedi matin, mais ça, comme le reste d'ailleurs, nous ne l'aurons pas, nous devons faire entièrement confiance au groupe La Poste !

Je passe rapidement sur le, je cite « nous adaptons notre réseau à nos flux de clients pour garantir un service public de qualité » et sur le « avec la volonté de tout mettre en œuvre pour servir la population dans les meilleures conditions ».

La directrice régionale termine son courrier en indiquant que la décision de modification des horaires a fait l'objet d'échanges ( avec un s) avec le maire et son premier adjoint et qu'elle n'a pas oublié de leur rappeler que « l'ensemble des services bancaires ou courriers sont accessibles par internet », cela enchante sans doute beaucoup ceux qui n'ont pas les moyens ou la capacité d'utiliser ce vecteur de communication .

Elle rappelle également que ce distributeur de billets « qui est un véritable atout » reste je cite, « un service à la disposition du public 7 j sur 7, 24 h sur 24 et que les bureaux de poste de Morières et Le Thor situés à « proximité immédiate » ça aussi ça ne s'invente pas !, « restent ouverts le samedi matin ».

Avant de nous assurer de sa parfaite considération elle rappelle qu'elle s'est engagée, auprès du maire, à faire, « avec lui », un bilan après 6 mois de cette nouvelle organisation. Comme si il était aisé de faire un bilan sur une organisation qui n'existe plus !

Si vous le permettez, je terminerai, cerise sur le gâteau, cette énumération à la Prévert des arguments utilisés, par un argument qui ne figure pas sur le courrier qui nous a été adressé mais qui figure sur le copié-collé qui a été adressé à l'ensemble des élus qui sont intervenus, et qui, à n'en pas douter, va réchauffer le cœur de tous les syndicalistes notamment, ceux de la Poste, qui se trouvent dans cette salle, je cite, « par ailleurs la décision de fermeture du samedi matin, à l'instar des autres services publics de la commune, permet d'assurer, un week-end de libre sur quatre aux postiers du terrain de Morières les Avignon, ce qui contribue à leur équilibre personnel et répond à leurs attentes », si ça ce n'est pas de la sollicitude alors je n'y comprends plus rien !!

Trêve de plaisanterie ou d'humour gris vous avez bien compris que la direction de la Poste n'a pas entendu, ni nos arguments ni le niveau d'exaspération et de colère des pétitionnaires.

Nous sommes donc à la croisée des chemins, soit nous acceptons ce point de vue, nous en prenons acte et nous dissolvons le collectif, soit nous montons d'un cran dans la protestation, c'est maintenant que nous devons en décider, je vous laisse donc la parole.